

Conseil d'établissement

Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Saint-Isaac-Jogues tenue le mercredi 18 janvier 2023 à 18 h 30 en présentiel

Type de réunion	Mensuelle régulière																
Animateur	Odile St-Louis																
Greffière	Marie-Pier Morand																
Présents	<table> <tr> <td>Isabelle Tincler</td> <td>Claire Baujard</td> </tr> <tr> <td>Odile St-Louis</td> <td>Nancy Carmel</td> </tr> <tr> <td>Léon Rozencwajg</td> <td>Abdelhamid Hadj Said</td> </tr> <tr> <td>Mariève Cadoret</td> <td>Diane Pelletier</td> </tr> <tr> <td>Nathalie Picard</td> <td>François de la Sablonnière Tremblay</td> </tr> <tr> <td>Nadine Lajeunesse</td> <td>Marie-Pier Morand</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Marc Robillard</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Ouswa Rekik</td> </tr> </table>	Isabelle Tincler	Claire Baujard	Odile St-Louis	Nancy Carmel	Léon Rozencwajg	Abdelhamid Hadj Said	Mariève Cadoret	Diane Pelletier	Nathalie Picard	François de la Sablonnière Tremblay	Nadine Lajeunesse	Marie-Pier Morand		Marc Robillard		Ouswa Rekik
Isabelle Tincler	Claire Baujard																
Odile St-Louis	Nancy Carmel																
Léon Rozencwajg	Abdelhamid Hadj Said																
Mariève Cadoret	Diane Pelletier																
Nathalie Picard	François de la Sablonnière Tremblay																
Nadine Lajeunesse	Marie-Pier Morand																
	Marc Robillard																
	Ouswa Rekik																
Observateur	Aucun																
Absents	Catherine Fortin																

Ouverture de la réunion

Ouverture de la rencontre à 18h34, il y a quorum (6 parents présents).

1- Adoption de l'ordre du jour

Diane Pelletier propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité avec deux ajouts dans les points d'information.

2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 octobre

Nancy Carmel propose, Mariève Cadoret appuie. Adopté à l'unanimité avec un changement (animateur de la rencontre du 19 octobre).

3- Parole au public

Pas de public

4- Mot de la présidence

Mme St-Louis rappelle aux membres du CÉ qu'une rencontre est prévue concernant le plan de sécurisation aux abords de notre école. Celle-ci aura lieu le vendredi, 20 janvier, à 14h.

5- Mot de la direction

La direction informe les membres du conseil d'établissement de certains changements au niveau du personnel de l'école. D'abord, Mme Annie St-André occupera dorénavant le poste de secrétaire d'école. Ensuite, deux journées de services ont été ajoutées en orthopédagogie. L'une de celle-ci sera occupée par Mme Isabelle Drouin et la seconde par Mme Julie Duchesneau. On annonce aussi le retour progressif de Sylvain Chagnon en éducation physique. Les journées où il ne sera pas présent seront affichées afin qu'un enseignant les comble.

<p>Approbation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sorties éducatives o Groupes de 3^e année (3 classes), Les Scientifiques, Tout sur l'air. 15 mars 2023 <ul style="list-style-type: none"> ▪ 475\$ (volet scientifique) o Groupes de 2^e année (4 classes), les neurones atomiques. Cycle de l'eau et Glace carbonique. 8 décembre, 12 avril <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1609.65\$ (volet scientifique) <p>Nathalie Picard propose, Nadine Lajeunesse appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sondage PEVR <p>La direction présente plusieurs diapositives explicatives qui décrivent les caractéristiques propres au CSSDM. Les membres du CÉ sont ensuite amenés à remplir un questionnaire visant à cerner les éléments retenus ou importants pour eux.</p> <p>Approuvé à l'aide du questionnaire rempli en CÉ.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de financement parents (t-shirts valeurs) <p>La direction demande l'approbation du CÉ pour un financement de 768.03\$ afin de payer pour les chandails qui sont remis aux élèves pour souligner leurs bons comportements en lien avec les valeurs de l'école.</p> <p>Nathalie Picard propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité.</p>
<p>Information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ventilation budgétaire

La direction présente la ventilation budgétaire aux membres du conseil d'établissement. Cela inclut les surplus et déficits pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi que l'état de la situation financière à ce jour pour l'année scolaire 2022-2023.

- **Suivi orthophoniste et orthopédagogue**

La direction informe le CÉ que le poste affiché en orthophonie pour cette année ne sera pas comblé. Cependant, un ajout de deux journées de service en orthopédagogie a pu être fait afin de répondre aux besoins des élèves de troisième, quatrième et cinquième année qui sont vulnérables au niveau de la lecture.

- **Budget Aide aux parents (suite de la discussion)**

Les résultats du sondage Forms envoyé aux parents quelques semaines plus tôt ont été présentés aux membres du CÉ. Ce sondage était en lien avec les sujets qu'ils souhaiteraient aborder lors d'une formation offerte aux parents prochainement. Le jugement critique ainsi que la sécurité sur les réseaux sociaux ont été sélectionnés par plusieurs répondants.

Ainsi, la direction vérifiera à l'interne si certains membres du personnel possèdent une expertise en ce sens afin de présenter une formation aux parents.

- **Hop Hop**

Les membres du conseil d'établissement sont informés que la plateforme Hop Hop est dorénavant payante. Il semble cependant impossible, pour le moment, de vérifier combien de familles ont choisi d'adhérer à l'application. Des vérifications seront faites en ce sens.

- **Récréations**

Un courriel rédigé par un parent est lu aux membres du CÉ. Ce dernier vise à connaître les procédures mises en place lors de situations conflictuelles répétées qui se produisent sur la cour de récréation. La direction informe les parents qu'il est primordial d'abord d'encourager son enfant à dénoncer les situations problématiques à un adulte de l'école, suite à quoi les procédures habituelles d'intervention sont mises en place (*rencontres avec la TES, médiation, suivi aux parents, rencontre avec la direction au besoin, etc.*). Si l'on parle d'intimidation, une séquence d'actions prédéfinies est entreprise. La direction informe aussi les parents que le nombre de situations conflictuelles est semblable cette année comparativement aux années précédentes.

- **Ventilation dans les classes**

Un parent questionne la direction afin d'avoir des informations supplémentaires concernant les systèmes de détection du CO2 présents dans l'école. La direction informe les parents que tous les locaux sont dorénavant dotés de cette technologie, et

	<p>une plateforme nous permet de faire le suivi afin de s'assurer que nous respectons les normes prescrites.</p> <p>- Brigadier</p> <p>La direction informe les membres du CÉ de l'absence d'un brigadier scolaire en ce moment à l'intersection des rues André-Grasset et Émile Journault. Le poste de quartier a nommé que ce dernier a dû être relocalisé temporairement à une intersection prioritaire.</p>
--	--

6- Service de garde

Les membres du conseil d'établissement sont informés que le service offert pendant la semaine de relâche n'est plus « tournant » entre les différentes écoles du quartier, et que l'école doit avoir 42 inscriptions par jour pour ouvrir ses portes. Le service de garde est donc en attente des résultats après avoir sondé les parents à ce niveau.

Il est aussi nommé que le service Hophop fonctionne bien et que les éducatrices à l'accueil sont à l'aise avec la plateforme. Il y a par contre plus de gestion des élèves afin de départager ceux qui doivent attendre leurs parents (Hop Hop) et ceux qui quittent immédiatement.

7- Délégué au CCP

La déléguée au CCP informe les parents qu'elle n'a pas d'informations à donner puisqu'il n'a pas été possible pour elle d'assister aux deux dernières rencontres.

8- Mot de l'OPP

La direction informe les membres du CÉ que les parents que l'OPP organisera un carnaval d'hiver à la fin du mois de février, et que les parents de ce comité vérifient aussi la possibilité de reprendre le déjeuner de Noël qui n'a pas eu lieu à cause de la tempête de neige du 23 décembre.

9- Membres de la communauté

Entre-maisons

Ouswa Rekik remercie le conseil d'établissement pour les cadeaux de Noël reçus suite au marché de Noël. Il a été possible pour l'Entre-maisons d'offrir un livre et un cadeau à chaque enfant.

Il est aussi nommé que l'aide aux devoirs pour les élèves du primaire et secondaire est de retour.

Finalement, il est nommé que l'organisme compte organiser des événements en lien avec la semaine de la persévérance scolaire ainsi que pour le mois de l'histoire des Noirs.

Loisirs Sophie-Barat

Marc Robillard informe les membres du conseil d'établissement qu'une fête d'hiver est prévue dans le parc derrière l'école le 10 février, de 17h à 20h30. Il y aura sur place une cabane à sucre mobile et des jeux ludiques. La patinoire sera aussi ouverte à tous. Finalement, il y aura de l'animation avec musique sur



École Saint-Isaac-Jogues

9355, avenue De Galinée
Montréal (Québec) H2M 2A7
Téléphone : 514 596-5454
Télécopieur : 514 596-5458

place. Il est aussi nommé que les Loisirs Sophie-Barat offriront un camp de jour lors de la semaine de relâche. Les informations se trouvent sur leur site Web.

Finalement, Monsieur Robillard nomme qu'il a plusieurs masques et tests de dépistage pour la Covid-19 à donner.

10- Varia

11- Prochaine rencontre : 22 février 2023

14- Levée de l'assemblée : 21h

Marie-Pier Morand, greffière

Odile Saint-Louis, présidente du conseil d'établissement

François de la Sablonnière Tremblay, directeur